

Parasha Térouma תְּרוּמָה

Premier Dévar Torah (5773)

Livre Pitouhé Hotam de Maran Ribbi Yaâkov Abe'hséra א"ח זצוק"ל וזיע"א

A propos du premier verset de notre Parasha

דִּבֶּר אֶל-בְּנֵי יִשְׂרָאֵל, וַיִּקְחוּ-לִי תְרוּמָה: מֵאֵת כָּל-אִישׁ אֲשֶׁר יִדְבְּנוּ לְבוֹ, תִקְחוּ אֶת-תְּרוּמָתִי

"Parle aux enfants d'Israël, ils prendront pour Moi une offrande prélevée, de la part de tout homme que son cœur incitera à une offrande spontanée, vous prendrez mon offrande prélevée.

Nous pouvons dire que ce verset fait allusion à la Tsédaqa, la bienfaisance. Rappelons en guise d'introduction ce que dit le Tana dans Pirqué Avoth (« les maximes de nos pères ») au chapitre 3 Mishna 7 :

רבי אלעזר איש ברתותא אומר: תן לו משלו, שאתה ושלך שלו. וכן בדוד הוא אומר (דברי הימים א כט) כי מנך הכל ומידך נתנו לך

Rabbi Eléazar de Bartotha, disait : « Donne-Lui (à D.ieu) ce qui est à Lui, car toi et tout ce que tu as, vous êtes à Lui. C'est ainsi que David a dit « Car tout vient de Toi et ce que nous T'offrons vient de Ta main.»,

Ainsi, si l'homme ne considère pas avec une bonne pensée que tout Lui appartient et que c'est de Lui (de ce qui Lui appartient) il Lui donne, il n'est pas possible qu'il donne de la Tsédaqa comme il convient car si une personne considère que son argent lui appartient en propre il est évident qu'il y fera très attention, le conservera (l'accumulera) et ne donnera pas la Tsédaqa comme il convient.

C'est ce que dit notre verset ils prendront pour Moi une offrande prélevée [une Térouma], il s'agit de la Tsédaqa, comme l'explique Rashi Zal :

- Térouma signifie un « prélèvement », Qu'ils la prélèvent pour moi sur leurs biens à titre d'hommage spontané.

La suite du verset nous explique : quelle est la meilleure forme de Tsédaqa [réponse du verset, c'est la suite du verset] de la part de tout homme que son cœur incitera à une offrande spontanée, vous prendrez mon offrande prélevée. C'est à dire que celui qui donne sait avec de manière totalement acceptée que la Tsédaqa qu'il donne de ses biens n'est en fait que Me rendre (à moi D.ieu), et c'est pour cela que le verset dit « תְּרוּמָתִי » « Ma Térouma » « Mon offrande prélevée » à la première personne du singulier. Cela correspond à ce que nous avons rapporté au nom du Pirqué Avoth « Donne-Lui (à D.ieu) ce qui est à Lui, car toi et tout ce que tu as, vous êtes à Lui » et toute personne qui se considère ainsi donnera tout le temps la Tsédaqa avec un bon regard et donnera abondamment et ne craindra pas de donner. A son propos s'applique le verset (Jérémie Ch. 17 v.7)

בְּרוּךְ הַגֵּבֶר, אֲשֶׁר יִבְטַח בֵּה"; וְהָיָה ה'", מִבְּטַחוֹ.

Béni soit l'homme qui Se confie en l'Éternel, et dont l'Éternel est l'espoir!

Second Dévar Torah (déjà publié en 5772)

Livre Ôd Yossef 'Hay (Dérashoth) de Rabbi Yossef Haym de Baghdad זצוק"ל וזיע"א
page 173

Notre Parasha débute par (Exode Ch. 25 v2)

דַּבֵּר אֶל-בְּנֵי יִשְׂרָאֵל, וַיִּקְחוּ-לִי תְרוּמָה: מֵאֵת כָּל-אִישׁ אֲשֶׁר יִדְבְּנוּ לְבוֹ, תִּקְחוּ אֶת-תְּרוּמָתִי

"Parle aux enfants d'Israël, ils prendront pour Moi une offrande prélevée, de la part de tout homme que son cœur incitera à une offrande spontanée, vous prendrez mon offrande prélevée.

Il faut se demander la raison pour laquelle la Torah utilise le terme de תְּרוּמָה au sujet d'offrandes, de matériaux qui étaient apportées pour l'édification du temple mobile (le Mishkan) ; en effet le terme תְּרוּמָה utilisé par le verset évoque un prélèvement d'une certaine quantité de la récolte de céréales ; la Torah aurait dû dire וַיִּקְחוּ לִי נְדָבָה « M'apporter un don », comme on le voit d'ailleurs dans la Parasha de Vayaqhel (Exode Ch. 35 v 29)

כָּל-אִישׁ וְאִשָּׁה, אֲשֶׁר נָדַב לְבָם אֹתָם, לְהֵבִיא לְכָל-הַמְּלָאכָה, אֲשֶׁר צִוָּה ה' לַעֲשׂוֹת בְּיַד-מֹשֶׁה--הֵבִיאוּ בְנֵי-יִשְׂרָאֵל נְדָבָה, לָהּ.

Tous, hommes et femmes, ce que leur zèle les porta à offrir pour les divers travaux que l'Éternel avait prescrits par l'organe de Moïse, les enfants d'Israël en firent l'hommage spontané à l'Éternel.

De même il est écrit dans cette dernière Parasha (Exode Ch. 36 v 3)

וְהֵם הֵבִיאוּ אֵלָיו עוֹד, נְדָבָה--בְּבֹקֶר בְּבֹקֶר.

Mais ceux-ci continuant de lui apporter, chaque matin, des dons volontaires,

En fait le mot « נְדָבָה » signifie que le donneur fait un don qui n'est pas déterminé, pas défini par rapport à une quantité déterminée, définie (contrairement aux prélèvements pour le Cohen [Térouma] ou le Lévy qui sont un pourcentage déterminé de la récolte). En conséquence, pour tous les sacrifices, le mot « Térouma » n'est pas utilisé mais le texte utilise נְדָבָה « don » ou bien נָדַר « vœu ».

Il me semble pouvoir expliquer que la Torah vient nous dire, par allusion, **la force de la Tsédaqa** qui transforme le mal en bien, ce n'est même pas une question que de savoir que la Tsédaqa enlève le mal et apporte le bien à sa place, mais encore plus, **la force et le grand mérite de la Tsédaqa est que le mal lui même reste tel qu'il est (le même événement) et que l'homme obtient (de ce mal) un bien.**

Comment comprendre cela ? Rapportons l'histoire de Réouven qui était le seul vendeur de vin de sa ville ; une fois il a disposé de 100 fûts pleins de vin dans sa cave. Une autre personne est venue dans la ville et a apporté 100 fûts de vin pour les vendre ; la ville était petite et la consommation totale d'une année était inférieure à 100 fûts de vin !!

Qu'a fait le commerçant de passage ? Il a payé deux personnes de la ville et leur a demandé d'aller s'installer dans les lieux de rassemblement, là où il y a une foule importante, comme dans les cafés etc. et de dire aux personnes attablées « c'est dommage pour Réouven le vendeur de vin, qui possède 100 fûts pleins de vin ! 30 d'entre eux sont devenus du vinaigre ! La nouvelle s'est répandue alors dans la ville ».

Deux jours après, les deux personnes revinrent et s'installèrent dans les lieux de rassemblement et dirent « malheur à la perte d'argent, hier Réouven a encore perdu 30 fûts de vin qui sont devenus du vinaigre !! »

Deux jours encore plus tard ils revinrent au même endroit et dirent « quelle catastrophe, quel malheur, car en ce jour tous les fûts de Réouven sont devenus du vinaigre !! Il ne reste même plus un seul fut qui soit du vin !! » Ils racontaient cela comme s'ils souffraient énormément de ce malheur.

Cette nouvelle s'est répandue dans toute la ville ; les gens parlaient et racontaient la perte subie par Réouven dont tous les fûts de vins s'étaient transformés en vinaigre. Du fait que tous disaient, hommes, femmes et enfants, que son vin étaient devenu du vinaigre, alors son vin était devenu effectivement du vinaigre. Car c'est quelque chose inscrit dans la nature que lorsque tout le monde raconte une chose, alors cette chose advient ! Et il était devenu impossible à Réouven de vendre le moindre broc de vin car tout était devenu effectivement du vinaigre !!!

Le commerçant de passage était maintenant joyeux car il avait l'exclusivité de la vente de vin. Par la bonté d'Hashem, Réouven n'a pas bénéficié d'un miracle transformant le vinaigre en bon vin mais, Hashem a frappé la ville d'une épidémie, le sang des habitants était atteint et « montait vers la peau » et la conséquence de cette maladie était que leur peau était devenue rouge sang, chacun était obligé de se gratter intensément, et la force du sang augmentait encore plus par le grattage.

Les médecins annoncèrent qu'il n'y avait pas d'autre moyen de guérir de cette maladie qu'en se lavant toute la peau avec un vinaigre de vin très fort, et ainsi le sang redeviendrait normal et qu'il faut absolument se soigner au plus vite.

Dans la ville il n'y avait pas la moindre bouteille de vinaigre ; ils furent tous obligés d'aller voir Réouven pour lui acheter du vinaigre. Il leur en vendit au prix fort, bien plus cher que le prix du vin initial.

Il s'avère donc que le mal, d'avoir transformé le vin en vinaigre, est demeuré tel quel et n'a pas disparu (le vinaigre n'est pas redevenu vin) et malgré tout son propriétaire a profité d'un grand bien, bien plus important que s'il avait gardé son vin, par le mal lui-même (le bien est venu par le vinaigre qui était initialement un mal).

Il en est de même pour la Tsédaqa, son mérite est grand et permet de ne pas enlever le mal pour amener le bien, mais le mal reste tel qu'il est et de ce mal sort du bien, comme il est écrit (Jérémie Ch. 30 v 17)

וּמַמְכֹרְתֶיךָ אֶרְפָּאךָ

et te guérirai de tes plaies

c'est à dire que la guérison vient de la plaie elle-même.

En conséquence, même si Assuérus était mauvais pour Israël, comme nous l'enseignent les sages qu'Assuérus était un être haïssant Israël ; au moment de la délivrance Assuérus n'est pas mort et n'a pas été démis de ses fonctions comme l'a été Aman, mais il est resté vivant, à sa place, et de lui est alors sorti de bien pour Israël.

C'est pour cela qu'il est écrit que la « Tsédaqa sauve de la mort », que si Hashem décrète un נגע « Catastrophe » [ou mortalité] alors (par la Tsédaqa), alors les lettres de ce mot vont subsister, mais vont s'intervertir pour donner en anagramme גפן la vigne, c'est à dire que les lettres vont rester mais c'est l'ordre de ces lettres qui se **transformer** pour devenir גפן la vigne [le fruit par excellence synonyme de joie].

De même par le mérite de la Tsédaqa, il va y avoir une suppression du dégât causé par une plaie/affliction נגע, et le mot נגע « plaie/affliction » va se **transformer** en ענג « plaisir » qui possède les mêmes lettres.

De même par le mérite de la Tsédaqa le ערש [berceau] devient עשר [10] et le mot דוי [douleur] devient יו"ד [dixième lettre de l'alphabet hébraïque valant 10 et première lettre du nom de D.ieu] comme nous l'explique notre maître le Ari Zal à propos du verset

ה'--יִסְעֲדֵנוּ, עַל-עֶרְשׂ דָּוִי; כָּל-מִשְׁכָּבוֹ, הַפְּכֶתָּ בְּהַלְיוֹ.

L'Eternel le soutiendra sur le lit de douleur; sa couche, tu la retournes entièrement dans sa maladie.

dont j'ai ramené l'explication dans mon livre Ben Ish Hay dans la Parasha Tazria

[[

dans le livre **Ben Ish Hay**, notre maître rapporte les propos du Ari Zal à la page 73 sur ce dernier verset, que dans la maladie (« lèpre » dans laquelle la personne a une plaie נגע) le mot עשר [10] se transforme en ערש [berceau] et יו"ד [dixième lettre de l'alphabet hébraïque valant 10] se transforme en דוי [douleur] et lors de la guérison on a la transformation inverse ערש en עשר et דוי en יו"ד ; car la maladie vient du fait que la lumière de la Séfira « Sagesse » qui est liaison avec la lettre יו"ד (du nom de D.ieu) dont la valeur est 10 = עשר s'enlève de l'homme.

Le verset nous dit (Proverbes Ch. 30 v5)

כָּל-אִמְרַת אֱלֹהִים צְרוּפָה

Toute parole émanée de D.ieu est dans l'inversion

(si on suit notre explication ; la traduction classique dit : Toute parole émanée de D.ieu est parfaite) c'est à dire dans l'inversion des lettres (des anagrammes) ; Hashem inverse les lettres d'un mot qui dénote le mal pour en faire dans un autre anagramme (un ordre différent des lettres de ce mot) qui dénote le bien ; c'est ce que dit le verset (Néhémie Ch. 13 v2)

וַיִּהְיֶה אֶלְקִינוּ הַקָּלֵלָה לְבִרְכָה

que notre D.ieu transforma en bénédiction.

]] <<Fin du Ben Ish Hay>>

Le Ari Zal nous explique que les lettres du mal et du bien sont les mêmes et c'est seulement l'ordre de ces lettres qui change, à ce sujet est dit le verset suivant (Néhémie Ch. 13 v2)

וַיִּתְּפֹךְ אֱלֹהֵינוּ הַקְּלָלָה לְבִרְכָה

que notre D.ieu transforma en bénédiction.

C'est à dire qu'à la place de l'effet d'un dégât il y aura un effet bénéfique.

Par cela nous comprenons la raison pour laquelle notre Parasha appelle un don « Térouma » תְּרוּמָה (et non Nédava) car les lettres de ce mot se transforment en תמורה qui signifie **transformation** c'est à dire que la Tsédaqa possède une grande force et permet de **transformer** le mal en bien et qu'ainsi par exemple « plaie/affliction » נגע, se **transforme** en ענג « plaisir » et que נגפ « Catastrophe » [ou mortalité] se **transforme** en גפן la vigne.

Troisième Dévar Torah (Déjà publié en 5772)

Quelques explications courtes tirées du livre Yaghel Yaâkov du Rav Yaâqov Haym Sofer (l'auteur du Kaf Ha'haym) pages 27b-28a.

Notre Parasha débute par (Exode Ch. 25 v2)

דִּבֶּר אֶל-בְּנֵי יִשְׂרָאֵל, וַיִּקְחוּ-לִי תְרוּמָה: מֵאֵת כָּל-אִישׁ אֲשֶׁר יִדְבְּנוּ לְבוֹ, תִּקְחוּ אֶת-תְּרוּמָתִי

"Parle aux enfants d'Israël, ils prendront pour Moi une offrande prélevée, de la part de tout homme que son cœur incitera à une offrande spontanée, vous prendrez mon offrande prélevée.

1. Il nous faut nous demander pour quelle raison le verset répète deux fois certains mots (sous une forme différente תְּרוּמָתִי תְרוּמָה ; תִּקְחוּ וַיִּקְחוּ) et répète אֶת-תְּרוּמָתִי, qui utilise les mêmes mots que le début du verset. De plus il nous faut comprendre pourquoi le verset dit au début וַיִּקְחוּ, c'est à dire « ils prendront » et ensuite dit תִּקְחוּ, « vous prendrez » et de plus il faut comprendre pourquoi le verset dit au début תְּרוּמָה « offrande » et termine par תְּרוּמָתִי « Mon offrande ».

Il me semble pouvoir expliquer que cela vient nous parler, par allusion, de la Tsédaqa donnée aux pauvres qui est en vérité comme si cette Tsédaqa était donnée à la Shék'hina, à la présence D.िवine [si on peut s'exprimer ainsi], comme le dit le verset

מְלִנְהָהּ ה', חוֹנֵן דָּל; וּגְמֹלוֹ, יְשָׁלֵם-לוֹ.

Donner au pauvre c'est prêter à D.ieu, qui paie à chacun son dû.

A ce propos, Maran [Ribbi Yossef Caro], dans le Shoul'han Aroukh dans les lois de Tsédaqa (Ch. 248) écrit que celui qui veut se donner du mérite doit soumettre son mauvais penchant (ne pas donner aux pauvres) et doit donner généreusement.

La Guémara de Shabbat, rapportée par Maran dans le chapitre 247, nous apprend que toute personne qui a pitié des pauvres alors le Saint béni soit-Il aura pitié de lui.

C'est ce que dit notre verset : « Parle aux enfants d'Israël, ils prendront pour Moi » c'est à dire à Mon intention, qu'ils « me prêtent » une offrande, c'est à dire qu'ils prélèvent de leur argent pour la Tsédaqa, « de la part de tout homme que son cœur incitera à une offrande spontanée » c'est à dire qu'ils donnent avec générosité, afin que puissiez prendre vous aussi mon offrande [l'offrande que Je vous fais] c'est à dire la **bénédictio** **et la réussite** car toute personne qui a pitié [des pauvres] alors Hashem a pitié de lui.

2. On peut également dire que le mot תְּרוּמָה est formé des lettres תורה מ"ם, c'est à dire Torah 40 [la lettre מ"ם valant 40]. Cela vient faire allusion à la Torah qui a été donnée en 40 jours.

Les sages nous ont enseigné dans les Pirqé Avoth, au chapitre 6 : « Ribbi disait, toute personne qui s'adonne à l'étude de la Torah, sans attendre de bénéfice, mérite de nombreuses choses ! ...Et lui sont donnés la richesse, les honneurs, la profondeur du jugement et on lui dévoile les secrets de la Torah et il devient comme une source jaillissante, il devient réservé, patient, et disposé à pardonner les injures. Enfin, elle [la Torah] le grandit et l'élève au-dessus de toutes les œuvres. »

C'est ce que dit notre verset : « ils prendront pour Moi une offrande prélevée » c'est à dire que vous prendrez « à Mon intention » la Torah, c'est à dire que vous apprendrez la Torah de manière désintéressée (qui a presque les mêmes lettres que ce qui pourrait dire « de manière désintéressé, pour Moi »), « de la part de tout homme que son cœur incitera à une offrande spontanée » c'est à dire avec l'envie qui vient du cœur et non afin de recevoir une récompense ; comme nous l'enseignent les sages au début de Pirqé Avoth (Chapitre 1) : « Ne soyez pas comme des serviteurs qui servent leur maître afin de recevoir un salaire; mais soyez comme des serviteurs qui servent leur maître sans attendre aucune rémunération » et de ce fait « vous recevrez [prenez] mon offrande prélevée » c'est à dire que vous recevrez une offrande de Moi-même, vous aurez le mérite de recevoir de nombreuses choses.

Quatrième Dévar Torah (5773)

Rubrique désormais habituelle dans laquelle nous allons décortiquer le commentaire de Rashi sur quelques versets de la Parasha. Les explications sont tirées du livre « Rashi Hamméforash ». Le texte de Rashi en Français est tiré principalement du site « sefarim.fr » et est en fait celui du « Houmach avec Rachi » des éditions Gallia. J'y apporte parfois de très légères modifications.

Le texte en **gras et en bleu** est celui de la Torah ; le texte normal est celui de « Rashi Hamméforash » et le texte **en gras** est la traduction de Rashi proprement dite.

Les merveilles de Rashi !!

Exode Ch. 25 v. 1 :

וַיְדַבֵּר ה', אֶל-מֹשֶׁה לְאמֹר.

L'éternel parla à Moïse en ces termes:

Exode Ch. 25 v. 2 :

דַּבֵּר אֶל-בְּנֵי יִשְׂרָאֵל, וְיִקְחוּ-לִי תְרוּמָה: מֵאֵת כָּל-אִישׁ אֲשֶׁר יִדְבְּנוּ לְבוֹ, תִקְחוּ אֶת-תְרוּמָתִי.
"Parle aux enfants d'Israël, ils prendront pour Moi une offrande prélevée, de la part de tout homme que son cœur incitera à une offrande spontanée, vous prendrez mon offrande prélevée.

וְיִקְחוּ לִי תְרוּמָה. לִי לְשָׁמִי:

Ils prendront pour moi une offrande prélevée En ce qui concerne le Saint béni soit-Il, qui n'a besoin de rien [qui n'a aucun manque] il est impossible de dire « prend pour moi », c'est à dire pour Moi-même et Mon besoin, mais **Pour moi**, signifie à **mon intention**, pour Mon honneur et pour remplir les obligations envers Moi..

תְרוּמָה. הַפְרָשָׁה יִפְרִישׁוּ לִי מִמְמוֹנָם נְדָבָה:

Une offrande prélevée « prendre » signifie généralement prendre d'un autre, mais ici « ils prendront pour Moi » signifie **Un prélèvement. Qu'ils la prélèvent pour moi sur leurs biens à titre d'hommage spontané.**

יִדְבְּנוּ לְבוֹ. לְשׁוֹן נְדָבָה וְהוּא לְשׁוֹן רְצוֹן טוֹב פִּישְׁנִי ט בלע"ז:

Rendra spontané (yidévènnou) le mot « yidévènnou » est de la racine « nadav » **Le mot nedava** comme notre mot « yidévènnou » avec un dagesh dans le dalet, qui est voyellé avec un Shéva et donc dans ce cas il n'y a pas à avoir de Dagesh, ce dagesh vient à la place du noun qui est omis, **évoque l'idée de bonne volonté, en français : « présent ».**

תִקְחוּ אֶת תְרוּמָתִי. א' ר' ג' תְרוּמוֹת אֲמוּרוֹת כָּאֵן. אַחַת תְרוּמַת בְּקַע לְגִלְגֵלֶת שְׁנַעֲשׂוּ מֵהֶם הָאֲדָנִים כְּמוֹ שֶׁמְפוֹרָשׁ בְּאֵלֶּה פְקוּדֵי. וְאַחַת תְרוּמַת הַמִּזְבֵּחַ בְּקַע לְגִלְגֵלֶת לְקוֹפּוֹת לְקִנּוֹת מֵהֶן קִרְבָּנוֹת צְבוּר. וְאַחַת תְרוּמַת הַמִּשְׁכָּן נְדָבָת כָּל א' וְא' שֶׁהַתְנַדְּבוּ. י' ג' דְבָרִים הָאֲמוּרִים בְּעֵנֶן כָּלֵם הִצְרַכּוּ לְמִלְאֶכֶת הַמִּשְׁכָּן אוֹ לְבִגְדֵי קְהִלָּה כִּשְׁתַּדְּקָדָק בְּקֵהֶם:

Vous prendrez mon offrande prélevée Nos maîtres ont enseigné (Méghilla 29b) que les **trois fois où figure ici le mot Térouma (« offrande prélevée »)**, deux fois dans notre verset et une fois dans le verset qui suit, **correspondent successivement à l'offrande d'un bèqa'** un demi-sicle d'argent **par tête, dont on fera les socles d'argent, ainsi qu'il est expliqué dans la sidra Peqoudei (infra 38, 26–27), à celle d'un bèqa' par tête déposé**, lorsqu'il y avait le Beth Hammiqdash chaque homme était tenu de donner un demi-sicle chaque année. Ces sicles étaient rassemblés dans les salles qui étaient dans le Beth Hammiqdash, et on les mettait **dans les trois grands troncs**, et ils étaient réservés **pour l'achat des sacrifices collectifs, et à celle des dons pour le tabernacle**, la Térouma qui était apportée pour l'édification du tabernacle **telle qu'elle a été laissée à la générosité de chacun**, chacun selon